



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 12/9/2017

Version: 3

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/10/2017

## Essential Glue

Numéro de matière 40915000/40916000

Page:

1 de 9

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Essential Glue

Cette fiche de données de sécurité est valable pour les produits suivants:

40915000

40916000

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Colle

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Grohe AG  
Rue/B.P.: Industriepark Edelburg  
Place, Lieu: 58675 Hemer  
Allemagne

WWW: [www.grohe.com](http://www.grohe.com)

E-mail: [info@grohe.com](mailto:info@grohe.com)

Téléphone: +49 (0)2372 93-0

Télécopie: +49 (0)2372 93-1322

Service responsable de l'information:

Téléphone: +49 (0)2372 93-2037

[sustainability@grohe.com](mailto:sustainability@grohe.com)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre anti-Poisons de Strasbourg,

Téléphone: +33 388 373737

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Ce mélange n'est pas classifié comme étant dangereux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquette (CLP)

Mentions de danger: néant

Conseils de prudence: néant

#### 2.3 Autres dangers

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 12/9/2017

Version: 3

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/10/2017

## Essential Glue

Numéro de matière 40915000/40916000

Page:

2 de 9

### RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

#### 3.2 Mélanges

Spécification chimique: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux

Composants dangereux:

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
N°CE 220-449-8 CAS 2768-02-7	Triméthoxyvinylsilane	< 3 %	Flam. Liq. 3; H226. Acute Tox. 4; H332.
N°CE 258-207-9 CAS 52829-07-9	Sébaçate de bis(2,2,6,6-Tétraméthyl-4-pipéridyle)	< 1 %	Eye Dam. 1; H318. Aquatic Acute 1; H400. Aquatic Chronic 2; H411.

Teneur des mentions de danger (phrases H et EUH): voir section 16.

Numéro de commerce international:

32141010

Indications complémentaires:

Contient: Carbonate de calcium, Dioxyde de titane, Dioxyde de silice, Oxyde d'aluminium: Les valeurs limites maximales d'exposition professionnelle, sont, le cas échéant, indiquées dans la section 8.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais. En cas de malaises, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

Laver aussitôt avec de l'eau et du savon puis rincer soigneusement. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Ingestion: Rincer la bouche. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Ne pas provoquer de vomissement. Consulter ensuite un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Jet d'eau en aspersion, mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 12/9/2017

Version: 3

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/10/2017

## Essential Glue

Numéro de matière 40915000/40916000

Page:

3 de 9

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

Indications complémentaires:

Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Éviter le contact avec la substance. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Nettoyer soigneusement la zone polluée.

Indications complémentaires:

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Éviter le contact avec la substance. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Température de stockage: 5 °C à 25 °C.

Protéger du gel. Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 12/9/2017

Version: 3

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/10/2017

## Essential Glue

Numéro de matière 40915000/40916000

Page:

4 de 9

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
471-34-1	Carbonate de calcium	France: VME	10 mg/m <sup>3</sup>
13463-67-7	Dioxyde de titane	France: VME	10 mg/m <sup>3</sup>
1344-28-1	Oxyde d'aluminium	France: VME	10 mg/m <sup>3</sup>

DNEL/DMEL:

Indication sur Triméthoxyvinylsilane

Effets systémiques:

DNEL Long terme, ouvriers, dermique: 0,69 mg/kg bw/d

DNEL Long terme, ouvriers, par inhalation: 4,9 mg/m<sup>3</sup>

DNEL Long terme, consommateurs, par voie orale: 0,3 mg/kg bw/d

DNEL Long terme, consommateurs, dermique: 0,3 mg/kg bw/d

DNEL Long terme, consommateurs, par inhalation: 1,04 mg/m<sup>3</sup>

DNEL Court terme, ouvriers, dermique: 0,69 mg/kg bw/d

DNEL Court terme, ouvriers, par inhalation: 4,9 mg/m<sup>3</sup>

DNEL Court terme, consommateurs, dermique: 26,9 mg/kg bw/d

DNEL Court terme, consommateurs, par inhalation: 93,4 mg/m<sup>3</sup>

PNEC:

Indication sur Triméthoxyvinylsilane:

PNEC eau (eau douce): 0,34 mg/L

PNEC eau (eau de mer): 0,034 mg/L

PNEC eau (libération temporaire): 3,4 mg/L

PNEC sédiment d'eau douce: 0,27 mg/kg

PNEC sédiment marin: 0,12 mg/kg

PNEC terre: 0,046 mg/kg

PNEC station d'épuration: 110 mg/L

### 8.2 Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

### Protection individuelle

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire:

Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.

Utiliser un filtre de type P conforme à la norme EN 14387.

La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 12/9/2017

Version: 3

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/10/2017

## Essential Glue

Numéro de matière 40915000/40916000

Page:

5 de 9

Protection des mains:	Gants de protection conforme à la norme EN 374. lors d'un contact par projection: Type de gants: polychloroprènes - Epaisseur du revêtement: > 1 mm Période de latence: > 60 min En cas de contact prolongé ou répété avec la peau: polychloroprènes ou Caoutchouc naturel - Epaisseur du revêtement: > 1 mm Période de latence: > 480 min Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
Protection oculaire:	Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.
Protection corporelle:	Porter un vêtement de protection approprié.
Mesures générales de protection et d'hygiène:	Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la substance. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	État physique à 20 °C et 101,3 kPa: solide Forme: pâteux Couleur: blanc
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	non applicable
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Point éclair/plage d'inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosibilité:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	1,5 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique:	255000 mPa*s
Propriétés explosives:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible

### 9.2 Autres informations

Indications diverses:	Aucune donnée disponible
-----------------------	--------------------------



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 12/9/2017

Version: 3

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/10/2017

## Essential Glue

Numéro de matière 40915000/40916000

Page:

6 de 9

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Cf. 10.3

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

#### 10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

#### 10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques:

Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. ETAmix calculé: > 5000 mg/kg

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. ETAmix calculé: > 5000 mg/kg

Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. ETAmix calculé (Poussières/brouillard): > 15 mg/L

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données.

Endommagement/irritation des yeux: Manque de données.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Manque de données.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 12/9/2017

Version: 3

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/10/2017

## Essential Glue

Numéro de matière 40915000/40916000

Page:

7 de 9

Autres informations: Indication sur Triméthoxyvinylsilane:  
DL50 Rat, par voie orale: 7.120 mg/kg (OECD 401, read across)  
DL50 Lapin, dermique: 3.540 mg/kg  
LC50 Rat, par inhalation (vapeur): 16,8 mg/L/4h (OECD 403, read across)  
Pour un effet cancérogène:  
Indication sur n°CAS 7631-86-9  
Carcinogen Status:  
IARC Rating: Group 3  
OSHA Carcinogen: not listed  
NTP Rating: not listed  
Indication sur n°CAS 13463-67-7  
Carcinogen Status:  
IARC Rating: Group 3  
OSHA Carcinogen: not listed  
NTP Rating: not listed

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Indication sur Triméthoxyvinylsilane:  
Toxicité pour le poisson:  
LC50 Oncorhynchus mykiss: 191 mg/L/96h (OECD 203, read across)  
Toxicité pour la daphnia:  
EC50 daphnia magna (puce d'eau géante): > 100 mg/L/48h (OECD 202, read across)  
Toxicité pour les algues:  
EC50: > 100 mg/L/72h (OECD 201, read across)  
Toxicité bactérienne:  
EC50: > 2.500 mg/L/3h (OECD 209, read across)

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:  
Aucune donnée disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

### 12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 12/9/2017

Version: 3

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/10/2017

## Essential Glue

Numéro de matière 40915000/40916000

Page:

8 de 9

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### Produit

Code de déchet: 08 04 10 = Déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

néant

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Néant

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

néant

#### 14.4 Groupe d'emballage

néant

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin - IMDG: non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

##### Directives nationales - États-membres de la CE

Teneur en composés organiques volatils (VOC):

0 % en poids



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 12/9/2017  
Version: 3  
Langue: fr-FR  
Date d'édition: 12/10/2017

## Essential Glue

Numéro de matière 40915000/40916000

Page: 9 de 9

### Directives nationales - Grande-Bretagne

Code DG-EA (Hazchem): -

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H226 = Liquide et vapeurs inflammables.

H318 = Provoque des lésions oculaires graves.

H332 = Nocif par inhalation.

H400 = Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 = Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1: Numéro de matière

Mise à jour d'ordre général

Créée: 2/5/2017

### Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.